

PRÉVENTIONS : DANS LES TERRITOIRES, ÇA BOUGE !

Activité physique, nutrition,
sommeil, addictions...

Les spécialistes ont la parole



Prévention dans les territoires : ça bouge !

Conclusions du colloque du mercredi 29 novembre 2023

La prévention est la clé de notre santé. Or, le curatif domine toujours le préventif dans le système de santé français. De fait, la prévention ne représente actuellement que 2 % des dépenses de santé alors que de nombreuses initiatives sont prises sur le terrain. Comme l'a reconnu Agnès Firmin Le Bodo, Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, il est urgent que la prévention devienne une vraie politique publique et « on doit travailler avec les territoires ». L'entrée, pour la première fois, des termes « prévention » et « territoriale » dans l'intitulé du ministère marque la volonté des autorités politiques de renforcer la territorialisation des actions de prévention et de promotion de la santé.

Comment accélérer le développement des actions sur le terrain ? Quels sont les leviers et les freins de ces actions ? Comment s'engager dans une démarche positive ? Ces questions ont été le fil conducteur de la 11^e édition des Colloques « Politique de prévention » co-organisés par la Fondation PiLeJe et l'Institut Pasteur de Lille sous le parrainage de l'Académie de

médecine et le soutien de Coopération santé, un sujet au cœur des préoccupations de ces institutions.

La prévention des maladies chroniques, dans lesquelles les modes de vie jouent un rôle déterminant, apparaît comme un enjeu de plus en plus central. Les projections sur ces maladies sont en effet alarmantes. Près d'un million de malades chroniques de plus sont attendus à l'horizon 2025. « Nous n'avons plus le temps d'attendre » ont martelé les intervenants. Le besoin de développer l'offre de prévention territoriale ciblant les domaines de l'activité physique, de la nutrition, du sommeil et des addictions est d'autant plus grand qu'ils ont été significativement impactés par la récente crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Le colloque a mis en avant huit programmes de prévention concernant ces composantes des modes de vie. Ces programmes développés par des acteurs régionaux de la prévention ont été choisis par des médecins référents dans ces domaines à savoir le Pr François Carré, (cardiologue et médecin du sport au CHU de Rennes), le Dr Jean-Michel Lecerf (Directeur médical du Centre Prévention Santé Longévité de l'Institut Pasteur de Lille), le Dr Sylvie Royant Parola (Psychiatre spécialiste du sommeil) et le Dr Jean-Michel Delile (Président de la Fédération Addiction). Leur succès confirme, s'il en était besoin, l'importance d'aller au-devant des citoyens dans les villes et les villages. Les discussions entre les intervenants ont permis de montrer que les facteurs de réussite de ces actions sont quasiment les mêmes quels que soient leurs modalités et leurs objectifs. Elles doivent « partir du terrain », être adaptées aux populations, aux modes vie et aux conditions sociales des habitants des quartiers ou des territoires. La pluridisciplinarité (médecins, acteurs sociaux, éducateurs, enseignants...) ainsi que l'évaluation des résultats sont les deux autres conditions essentielles.

À l'issue de cette matinée d'échanges particulièrement riches et instructifs, le Dr Jean-Michel Lecerf, modérateur du colloque, a retenu cinq pistes de travail. Ces propositions seront transmises aux parlementaires dans l'espoir qu'elles contribuent à nourrir la réflexion des autorités politiques pour renforcer la prévention par des actions sur les modes de vie.

5 PISTES DE RÉFLEXION

- 1. Dans le domaine de l'activité physique.** Favoriser les conditions de promotion de l'activité physique et de lutte contre la sédentarité en facilitant l'accès aux infrastructures dédiées.
- 2. Dans le domaine du sommeil.** Prendre en compte le sommeil comme marqueur du mode de vie et promouvoir le respect du rythme circadien veille-sommeil.
- 3. Dans le domaine des addictions.** Aller vers tous les publics concernés et renforcer le lien social et la lutte contre l'isolement qui sont des éléments clés d'entrée dans les addictions.
- 4. Dans le domaine de la nutrition,** qui intègre l'alimentation et l'activité physique, développer un discours positif, bienfaisant et explicatif, et mettre fin aux injonctions. Il est important d'expliquer les raisons pour lesquelles le mode de vie en matière de nutrition est bénéfique, positif et agréable.
- 5. Dans tous ces domaines.** Former les professionnels à la prévention qui est un métier à part entière et nécessite des compétences spécifiques. Agir en partenariat avec les parents et les enseignants. Mener des actions multi-acteurs et multifactorielles. Coordonner et simplifier les structures et organismes publics en charge des actions et des financements.